

GIR

2024-T1 Rapport trimestriel des votes enregistrés

Intervalle	De 2024-01-01 à 2024-03-31
Publié	2024-09-05
Nom du client	RR Université du Québec
Politique	Politique RR Université du Québec

SOMMAIRE

ÉMETTEUR DBS Group holdings Ltd (D05)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-28 ,
PAYS Singapour	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-26
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Y20246107

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

75100

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rapport des administrateurs le rapport du et les états financiers	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,54 SGD par action ordinaire.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs non-dirigeants.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Piyush Gupta	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Chng Kai Fong	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Judy Lee	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Ho Hing-Yuen	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions, incluant la possibilité de les attribuer sous forme d'options, de bons ou d'autres offres.	✓	✓
10	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport des administrateurs le rapport du et les états financiers	✓	✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,54 SGD par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs non-dirigeants.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Piyush Gupta



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Chng Kai Fong



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Judy Lee



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des

membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Ho Hing-Yuen



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions, incluant la possibilité de les attribuer sous forme d'options, de bons ou d'autres offres.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La possibilité pour les actionnaires de choisir de recevoir des actions à la place d'un dividende n'entraîne pas la création d'une catégorie d'actions particulière et d'un potentiel de conflits d'intérêts pour l'ensemble des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Canon Inc. (CAJ)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-28 ,
PAYS Japon	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2023-12-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 138006309

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

34602

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 70 JPY par action ordinaire.	✓	✓
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fujio Mitarai	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshizo Tanaka	✓	✗
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshio Homma	✓	✗
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuto Ogawa	✓	✗
02.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hiroaki Takeishi	✓	✗
02.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Minoru Asada	✓	✗
02.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yusuke Kawamura	✓	✓
02.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Ikegami	✓	✓
02.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masaki Suzuki	✓	✓
02.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Akiko Ito @ Akiko Noda	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : : Okayama Chikahiro.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux dirigeants.	✓	✗
05	Révision du montant maximal et du nombre maximal de droits d'acquisition d'actions accordés aux administrateurs	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 70 JPY par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fujio Mitarai	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshizo Tanaka	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.03	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshio Homma



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuto Ogawa



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hiroaki Takeishi



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.06 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Minoru Asada



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.07 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yusuke Kawamura



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.08 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Ikegami



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.09

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masaki Suzuki

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.10

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Akiko Ito @ Akiko Noda

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : : Okayama Chikahiro.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux dirigeants.



Proposeur : CA

L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les primes liées à la performance. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Révision du montant maximal et du nombre maximal de droits d'acquisition d'actions accordés aux administrateurs



Proposeur : CA

La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Otsuka Holdings Co. Ltd (4578)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-28 ,
PAYS Japon	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2023-12-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT J63117105

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

1

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ichiro Otsuka	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tatsuo Higuchi	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Makoto Inoue	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Yoshiro Matsuo	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yuko Makino	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shuichi Takagi	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Kobayashi	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Noriko Tojo	✓	✗
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yukio Matsutani	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ko Sekiguchi	✓	✓
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshihisa Aoki	✓	✗
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mayo Mita	✓	✓
01.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tatsuaki Kitachi	✓	✓
02	Proposition afin [d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ichiro Otsuka	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tatsuo Higuchi	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Makoto Inoue	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Yoshiro Matsuo



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yuko Makino



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est la directrice financière de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shuichi Takagi



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Kobayashi	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Noriko Tojo	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yukio Matsutani	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ko Sekiguchi	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshihisa Aoki	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mayo Mita	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5

Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.13

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tatsuaki Kitachi

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

Proposition afin [d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'information soumise est insuffisante pour apprécier les principes, la structure et les différentes composantes de la politique de rémunération, tels les contrats de travail des dirigeants, en particulier les conditions d'engagement et de départ. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir le régime à base d'actions. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Air Canada (AC.B)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-28 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-02-16
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 8911802

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

144355

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ameer Chande	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christie J.B. Clark	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary A. Doer	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rob Fyfe	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Green	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Marc Huot	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Claudette McGowan	✓	✓
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Madeleine Paquin	✓	✗
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Rousseau	✓	✗
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vagn Sørensen	✓	✗
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Taylor	✓	✗
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Verschuren	✓	✗
01.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Wilson	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Pricewaterhousecoopers LLP	✓	✗
03	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
04	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
05	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration considère l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative ayant pour objectif de lier une partie de la rémunération de l'ensemble des employés à la performance de l'organisation au regard de ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).	✗	✓

06	Proposition d'actionnaire afin que l'entreprise tienne ses assemblées annuelles en personne avec la possibilité d'y assister virtuellement.	⊘	✓
07	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue les compétences linguistiques des dirigeants.	✗	✓
08	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue les compétences linguistiques des administrateurs.	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire exigeant la nomination d'une nouvelle firme de vérification.	✗	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ameer Chande	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christie J.B. Clark	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance

du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary A. Doer	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rob Fyfe	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Green	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Marc Huot	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Claudette McGowan	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Madeleine Paquin



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Rousseau



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.10

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vagn Sørensen



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir

les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Taylor	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Verschuren	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.13	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Wilson



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Pricewaterhousecoopers LLP



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA

POLITIQUE

Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration considère l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative ayant pour objectif de lier une partie de la rémunération de l'ensemble des employés à la performance de l'organisation au regard de ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).



Proposeur : MÉDAC

De plus en plus d'entreprises mettent en place des plans de rémunération liés aux performances ESG. Selon une étude du cabinet d'avocats Fasken publiée en 2023, 68 % des sociétés de l'indice TSX 60 et 80 % des entreprises de la Liste des priorités d'Engagement climatique Canada (cette liste comprend 40 sociétés inscrites à la TSX qui sont considérées comme de grands émetteurs de carbone ou qui pourraient jouer un rôle important dans la transition énergétique au Canada) établissent un lien entre des indicateurs de performance ESG et la rémunération des dirigeants. Or, ce lien se traduit par une plus grande attention portée aux performances ESG, ce qui peut avoir un effet positif sur le plan financier. En effet, selon un rapport de Deloitte publié en 2022, « entre 2013 et 2020, les entreprises ayant des performances ESG élevées et constantes ont eu tendance à obtenir un rendement total pour les actionnaires 2,6 fois plus élevé que les entreprises moyennement performantes sur le plan ESG ». Des sociétés, dont MasterCard et Papa John's, vont plus loin en liant leurs efforts en matière d'ESG à la rémunération des employés. Ainsi, MasterCard tient compte de la réalisation de ses objectifs ESG dans trois domaines (empreinte carbone, inclusion financière et écarts salariaux entre les sexes) dans le calcul des primes pour ses employés, estimant que tout le personnel partage la responsabilité de ses engagements ESG. C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition. Comme MasterCard, le proposeur croit « que l'atteinte de nombreux objectifs ESG n'est pas uniquement du ressort de la haute direction, mais de l'ensemble des employés qui, dans leur travail quotidien, peuvent contribuer d'une manière significative à l'atteinte des objectifs prioritaires de l'organisation, à les dépasser et à suggérer des voies innovatrices pour les atteindre plus rapidement ». D'ailleurs, un rapport du Conference Board publié en 2022 indique que la prise en compte d'enjeux ESG dans la rémunération des employés reflète le fait que la réalisation des objectifs ESG requiert un effort collectif. Dans le cas d'Air Canada, la performance en ce qui a trait aux principaux objectifs ESG est prise en compte pour une partie de la rémunération des membres de la direction. En 2024, cette approche sera étendue à environ 370 cadres responsables du rendement de leurs unités respectives. Le conseil juge toutefois que même s'ils contribuent aux résultats de la société, la plupart des employés n'exercent pas la même influence sur la réalisation des objectifs et qu'il serait inapproprié de lier une partie de leur rémunération aux objectifs ESG. Néanmoins, nous considérons que l'adoption de la proposition serait bénéfique. Celle-ci demande seulement au conseil d'examiner la possibilité d'établir un lien entre une partie de la rémunération des employés et les principaux objectifs ESG fixés par l'entreprise, sans exiger une approche « mur à mur » ou imposer de conditions. Soulignons d'ailleurs que le proposeur a retiré une proposition similaire soumise à Metro après que la société a expliqué qu'elle ne pouvait pas lier une partie de la rémunération de tous ses employés à l'atteinte d'objectifs ESG, mais qu'elle le faisait pour ceux qui peuvent avoir un effet sur l'atteinte des objectifs prévus à son plan de responsabilité d'entreprise, comme les cadres des magasins et centres de distribution, qui ont des

objectifs en matière de santé et sécurité. Compte tenu du caractère peu contraignant de la proposition, ainsi que des impacts négatifs considérables qu'une mauvaise performance ESG peut avoir sur la performance financière, nous croyons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires que le conseil étudie si le fait d'aligner une partie de la rémunération des employés autres que les membres de la direction sur la performance de l'entreprise par rapport à des objectifs ESG qu'elle a fixés et qu'elle considère comme prioritaires peut favoriser leur réalisation, voire l'accélérer. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

Proposition d'actionnaire afin que l'entreprise tienne ses assemblées annuelles en personne avec la possibilité d'y assister virtuellement.

CA POLITIQUE



Proposeur : MÉDAC

Pour les sociétés comptant de nombreux actionnaires comme pour les petites sociétés, les assemblées annuelles représentent l'une des rares occasions pour les actionnaires de s'impliquer dans la gestion de la société. D'après la Shareholder Association for Research & Education (SHARE), « La participation aux assemblées des actionnaires est un droit fondamental des actionnaires [...] Tous les actionnaires doivent disposer d'un temps suffisant pour examiner les questions et voter à leur sujet ». Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et alors que des mesures étaient mises en œuvre par les autorités gouvernementales pour limiter les rassemblements et les déplacements, les entreprises ont adopté un format virtuel pour leurs assemblées annuelles. Preuve de leur popularité croissante, les entreprises ont même commencé à s'enquérir de la possibilité de poursuivre les réunions virtuelles à l'avenir. Notons que les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont récemment introduit ou proposé d'introduire des changements législatifs qui feraient de l'assemblée générale annuelle des actionnaires uniquement virtuelle une option permanente. Le proposeur, par sa proposition, fait part d'une inquiétude quant à cette tendance. Le proposeur, le MÉDAC, affirme que « les réunions virtuelles présentent certains avantages que nous reconnaissons volontiers, mais elles ne doivent pas remplacer les réunions en personne ». En effet, cette pratique présente des atouts non négligeables. Selon Broadridge, l'organisation de ces réunions virtuelles permet de réduire les coûts des assemblées annuelles en personne, qui sont généralement peu fréquentées. Toutefois, le proposeur soutient que l'usage exclusif de réunions virtuelles risque de compromettre la capacité des actionnaires à demander des comptes à la direction et aux conseils d'administration et de menacer leur droit à se faire entendre. Il cite le point de vue de l'OCDE, selon lequel « il convient de veiller à ce que les réunions à distance ne réduisent pas la possibilité pour les actionnaires de s'engager et de poser des questions aux conseils d'administration et à la direction, en comparaison avec les réunions physiques ». Le conseil d'administration réaffirme les bénéfices liés aux assemblées à distance, ajoutant notamment que celles-ci permettent une plus grande capacité de participation pour les actionnaires du monde entier. Il déclare que ces procédures augmentent la valeur pour les actionnaires. Néanmoins, nous considérons que l'adoption de la proposition serait bénéfique pour les actionnaires. Celle-ci demande seulement au conseil de ne pas remplacer les réunions en personne par des rencontres virtuelles et de conserver ces dernières comme mesure complémentaire, tout en offrant aux actionnaires la possibilité d'assister aux réunions en personne, comme cela fut le cas pour toutes les banques en 2023. Cette mesure renforce les droits des actionnaires en leur donnant la possibilité de se faire entendre dans le contexte de leur choix et en évitant une situation où la personne qui contrôle la technologie contrôle l'expérience. Par ailleurs, le manque d'interactions entre actionnaires a été signalé comme une lacune des réunions virtuelles. C'est d'ailleurs pour cette raison que des organisations comme la Coalition canadienne pour la bonne gouvernance soutiennent la proposition de tenir les réunions en personne. En outre, le contrôleur de la ville de New York et superviseur des fonds de pension de la ville, dont les actifs s'élèvent à plus de 170 milliards de dollars américains, a publiquement appelé les entreprises à cesser d'organiser des réunions exclusivement virtuelles. Compte tenu des impacts négatifs que peuvent avoir les réunions virtuelles sur les droits des actionnaires, ainsi que dans un souci de protection de ces droits, nous croyons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires que des réunions en personne ainsi que virtuelles leur soient proposées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue les compétences linguistiques des dirigeants.

CA POLITIQUE

✗

✓

Proposeur : MÉDAC

Bien que la divulgation demandée n'apporte pas une meilleure compréhension des enjeux de responsabilité sociétale auxquels l'entreprise fait face, l'information demandée est facile à obtenir et à rendre publique. De plus, cela apporte un autre angle à la diversité du comité de direction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue les compétences linguistiques des administrateurs.

CA POLITIQUE

✗

✓

Proposeur : MÉDAC

Bien que la divulgation demandée n'apporte pas une meilleure compréhension des enjeux de responsabilité sociétale auxquels l'entreprise fait face, l'information demandée est facile à obtenir et à rendre publique. De plus, cela apporte un autre angle à la diversité du conseil d'administration. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

Proposition d'actionnaire exigeant la nomination d'une nouvelle firme de vérification.

CA POLITIQUE

✗

✓

Proposeur : MÉDAC

La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification est de 34 ans et la politique exige une durée maximale de 10 ans. Plusieurs entreprises ont connu des votes d'abstention élevés en ce qui concerne la nomination de leur firme de vérification externe, ce qui suggère que les actionnaires se questionnent sur la fiabilité des informations financières qu'ils reçoivent et sur l'indépendance des vérificateurs. L'objectif de la rotation des vérificateurs est de réduire les menaces à leur indépendance, qui sont en grande partie dues à la familiarité qui se développe au fil du temps et à l'impartialité qui s'affaiblit. En effet, après avoir vérifié les

comptes d'une entreprise pendant plusieurs décennies, une firme de vérification risque d'être moins encline à soulever des irrégularités qu'elle aurait dû remarquer plus tôt. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Volvo AB (VOLVF)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-27 ,
PAYS Suède	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-19
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 928856301

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

73651

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'élire le président d'assemblée	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.	✓	✓
06	Proposition afin de convenir que l'assemblée a été correctement convoquée.	⊘	✓
09	Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de SEK 7.50 par action ordinaire.	✓	✓
11.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Matti Alahuhta pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Bo Annvik pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Jan Carlson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Eric Etzvik pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Martha Finn Brooks pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Kurt Jofs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Martin Lundstedt pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Kathryn V. Marinello pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Martina Merz pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.10	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Hanne de Mora pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.11	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Helena Stjernholm pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.12	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Carl-Henric Svanberg pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

11.13	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés Lars Ask pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.14	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés Mats Henning pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.15	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à la représentante des employés Mari Larsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.16	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés Urban Spannär pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.17	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés suppléant Danny Bilger pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.18	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à la représentant des employés suppléante Camille Johansson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.19	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés suppléant Erik Svensson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11.20	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au président de l'entreprise pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
12.01	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 11.	✓	✓
12.02	Proposition afin de ne pas nommer d'administrateur suppléant.	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
14.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Matti Alahuhta	✓	✗
14.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bo Annvik	✓	✗
14.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Par Boman	✓	✗
14.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Carlson	✓	✗
14.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric A. Elzvik	✓	✗
14.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Martha Finn Brooks	✓	✗
14.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kurt Jofs	✓	✓

14.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Lundstedt	✓	✓
14.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathryn V. Marinello	✓	✓
14.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Martina Merz	✓	✓
14.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Helena Stjernholm	✓	✗
15	Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil : Par Boman	✓	✗
16	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.	✓	✗
18.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Fredrik Perssonas	✓	✗
18.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Anders Oscarsson	✓	✗
18.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Carina Silberg	✓	✗
18.04	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Anders Algotsson	✓	✗
18.05	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Par Boman	✓	✗
19	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02

Proposition afin d'élire le président d'assemblée

Proposeur : CA

CA

POLITIQUE

✓

✓

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin de convenir que l'assemblée a été correctement convoquée.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les états financiers.



Proposeur : CA

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de SEK 7.50 par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Matti Alahuhta pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Bo Annvik pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Jan Carlson pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Eric Etzvik pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Martha Finn Brooks pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Kurt Jofs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Martin Lundstedt pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Kathryn V. Marinello pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Martina Merz pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Hanne de Mora pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Helena Stjernholm pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant

l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Carl-Henric Svanberg pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés Lars Ask pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés Mats Henning pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.15	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à la représentante des employés Mari Larsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.16	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés Urban Spannar pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.17	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés suppléant Danny Bilger pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.18	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à la représentant des employés suppléante Camille Johansson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.19	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au représentant des employés suppléant Erik Svensson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.20	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au président de l'entreprise pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration ou du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 11.



Proposeur : CA

La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin de ne pas nommer d'administrateur suppléant.



Proposeur : CA

Il est proposé de ne nommer aucun administrateur suppléant. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Matti Alahuhta	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bo Annvik	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Indutrade AB et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.03	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Par Boman



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il représente AB Industrivärden, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Carlson



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'Autoliv et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric A. Elzvik



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait

que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Martha Finn Brooks



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kurt Jofs



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Lundstedt



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathryn V. Marinello	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Martina Merz	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14.11	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Helena Stjernholm



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil : Par Boman



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il représente AB Industrivärden, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 16

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 17**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.



Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 18.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Fredrik Perssonas



Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 18.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Anders Oscarsson



Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité des mises en candidature est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 18.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Carina Silberg

✓

✗

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité des mises en candidature est constitué uniquement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 18.04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Anders Algotsson

✓

✗

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité des mises en candidature est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 18.05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité comité des mises en candidature : Par Boman

✓

✗

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité des mises en candidature est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il représente AB Industrivärden, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 19

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Asahi Group Holdings Ltd (2502)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-26 ,
PAYS Japon	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2023-12-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT J02100113

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

46000

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 65,00 JPY par action ordinaire.	✓	✓
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Akiyoshi Koji	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Atsushi Katsuki	✓	✗
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keizo Tanimura	✓	✗
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kaoru Sakita	✓	✗
02.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christina L. Ahmadjian	✓	✓
02.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenichiro Sasae	✓	✗
02.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tetsuji Ohashi	✓	✗
02.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mari Matsunaga	✓	✓
02.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Naoko Nishinaka	✓	✗
02.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Chika Sato	✓	✓
02.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Melanie Brock	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de vérification : Akiko Oshima	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du conseil de vérification.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 65,00 JPY par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Akiyoshi Koji



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Atsushi Katsuki



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keizo Tanimura



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise (CHRO). Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kaoru Sakita



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christina L. Ahmadjian



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenichiro Sasae

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tetsuji Ohashi

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mari Matsunaga

✓

✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Naoko Nishinaka	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est ou a été associée ou salariée de la firme de vérification interne ou externe de la société et participe aux activités de vérification. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Chika Sato	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Melanie Brock	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de vérification : Akiko Oshima

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.

✓

✗

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs ne répond pas aux critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) La performance de l'entreprise, en fonction de son secteur, ne justifie pas une augmentation du salaire des administrateurs. (3.15 Rémunération des administrateurs) Le conseil propose que la rémunération des administrateurs augmente de 100 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du conseil de vérification.

✓

✗

Proposeur : CA

La rémunération des membres du conseil de vérification ne répond pas aux critères de la politique. La performance de l'entreprise, en fonction de son secteur, ne justifie pas une augmentation du salaire des membres du conseil de vérification. Le conseil d'administration propose que la rémunération du conseil de vérification augmente de 257,14 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Swedbank AB (SWDBY)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-26 ,
PAYS Suède	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-18
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT W9423X102

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

20802

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'élire le président d'assemblée.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.	✓	✓
06	Proposition afin de convenir que l'assemblée a été correctement convoquée.	✓	✓
08	Proposition afin de recevoir les états financiers et les rapports statutaires.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 15,15 SEK par action ordinaire.	✓	✓
10.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.10	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.11	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.12	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

10.13	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.14	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.15	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.16	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.17	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 10.	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs et de la firme de vérification.	✓	✓
13.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Goran Bengtsson	✓	✓
13.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annika Creutzer	✓	✓
13.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hans Eckerstrom	✓	✗
13.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kerstin Hermansson	✓	✓
13.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Helena Liljedahl	✓	✓
13.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anna Mossberg	✓	✓
13.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Per Olof Nyman	✓	✓
13.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Biljana Pehrsson	✓	✓
13.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Goran Persson	✓	✓
13.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Biorn Riese	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil d'administration : Goran Persson	✓	✓

15	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers.	✓	✓
16	Proposition afin d'approuver les procédures du comité des mises en candidature.	✓	✓
17	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.	✓	✓
18	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à approuver le rachat d'actions.	✓	✓
19	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.	✓	✓
20.01	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.	✓	✓
20.02	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.	✓	✓
20.03	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.	✓	✓
21	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓
22	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
23	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de modifier sa gestion informatique afin que le logiciel vérifie que chaque paiement n'excède pas de plus de 50 % le paiement maximum précédent du client.		✗
24	Proposition d'actionnaire demandant qu'avant la fin de 2024, l'entreprise revoie sa stratégie globale afin qu'elle soit pleinement alignée sur l'Accord de Paris et son objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.		✓

ANALYSE

ITEM 02

Proposition afin d'élire le président d'assemblée.

Proposeur : CA

CA

POLITIQUE

✓

✓

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin de convenir que l'assemblée a été correctement convoquée.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin de recevoir les états financiers et les rapports statutaires.



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 15,15 SEK par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.15	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.16	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.17	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11	CA	POLITIQUE
Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 10.	✓	✓

Proposeur : CA

La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs et de la firme de vérification.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Goran Bengtsson



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annika Creutzer



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hans Eckerstrom	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kerstin Hermansson	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.05	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Helena Liljedahl



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anna Mossberg



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Per Olof Nyman



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.08 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Biljana Pehrsson



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.09 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Goran Persson



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.10 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Biorn Riese



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 14**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil d'administration : Goran Persson

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 15**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers.

**Proposeur : CA**

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 16**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les procédures du comité des mises en candidature.

**Proposeur : CA**

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité des mises en candidature est constitué uniquement de membres indépendants. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 17**

Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.

CA **POLITIQUE**

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 18**

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à approuver le rachat d'actions.

CA **POLITIQUE**

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 19**

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.

CA **POLITIQUE**

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission d'obligations convertibles en actions est inférieure à 10 % des actions. De plus, le prix des actions ne pourra pas être réduit de plus de 20 %. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 20.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.

✓

✓

Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est inférieur ou égal à 10 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 20.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.

✓

✓

Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est inférieur ou égal à 10 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 20.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.

✓

✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le prix d'achat des actions acquises dans le cadre de ce régime représente au moins 85 % de la valeur marchande des actions. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 21	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓

Proposeur : CA

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 22	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération n'est pas basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) L'établissement d'un lien entre la rémunération et la performance sociale de l'entreprise est souhaitable. (3.4 Lien entre la rémunération et la performance sociale) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 23	CA	POLITIQUE
Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de modifier sa gestion informatique afin que le logiciel vérifie que chaque paiement n'excède pas de plus de 50 % le paiement maximum précédent du client.		✗

Proposeur : Carl Axel Bruno

Cette proposition demande à la banque de mettre en place un système informatique pour surveiller les transactions des utilisateurs. Il est important pour les actionnaires d'orchestrer une surveillance des orientations et des stratégies déployées par l'entreprise, mais la gestion quotidienne des activités de la banque devrait être laissée à la discrétion des gestionnaires. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 24	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition d'actionnaire demandant qu'avant la fin de 2024, l'entreprise revoie sa stratégie globale afin qu'elle soit pleinement alignée sur l'Accord de Paris et son objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.



Proposeur : Greenpeace Nordic And Swedish society

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a récemment mis en garde contre les conséquences désastreuses des émissions continues de gaz à effet de serre (GES) sur les écosystèmes mondiaux et la société humaine, soulignant encore une fois l'urgence de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions dans tous les secteurs économiques afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C et d'éviter les pires impacts du changement climatique. Des études de Rystad Energy, de l'Agence internationale de l'énergie et du GIEC ont montré que pour réaliser les objectifs de l'Accord de Paris, il faut enterrer tout nouveau projet d'extraction de charbon ou d'exploration de combustibles fossiles (<https://shorturl.at/puDNV>). Plus précisément, l'Accord de Paris stipule que tous les flux financiers doivent être détournés des activités qui aggravent la crise climatique, telle l'extraction de combustibles fossiles. Il n'a jamais été aussi clair que l'action climatique doit être radicalement accélérée. C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition d'actionnaire. Ses auteurs précisent que la stratégie climatique de l'entreprise devrait comprendre une politique qui met fin à tous les nouveaux prêts et à tous les services de financement aux entreprises de combustibles fossiles qui n'ont pas de solides plans de transition conformes à l'objectif de plafonner le réchauffement à 1,5 °C. Ils soulignent aussi que les plans de transition doivent être fondés sur des données scientifiques et inclure un arrêt immédiat de l'extraction de nouveaux combustibles fossiles ainsi que des objectifs d'élimination progressive à court et à long terme. Ils rappellent que Swedbank a continué de soutenir le secteur des combustibles fossiles avec de nouveaux prêts totalisant 1,2 milliard de dollars entre juillet 2020 et juin 2022, dont la majorité a été accordée à des entreprises qui étendent leurs activités d'extraction, y compris dans des zones sensibles comme l'Arctique. Ils ajoutent qu'un nouveau rapport intitulé « The real carbon footprint of Swedish banks », publié en 2024 par Fair Finance Guide et Swedish Society for Nature Conservation, montre que les émissions provenant des prêts de Swedbank au secteur du pétrole et du gaz représentent 34 % du total des émissions financées, bien que les prêts de la banque à ce secteur ne représentent que 0,3 % de l'ensemble des prêts. Par ailleurs, depuis 2022, deux des principales concurrentes de Swedbank ont imposé des restrictions qui vont dans le sens de cette proposition, mais la politique actuelle de l'entreprise dans le secteur des combustibles fossiles n'est pas à la hauteur des meilleures pratiques. En 2023, Swedbank a d'ailleurs reçu une note « C- » du CDP pour la divulgation liée au changement climatique, tandis que sa concurrente Danske Bank a obtenu la note « B ». Le résultat de Swedbank témoigne de ses manquements dans la lutte contre le changement climatique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenues dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Fortum Corporation (FOJCF)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-25 ,
PAYS Finlande	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-13
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT X2978Z118

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

422

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
07	Proposition afin de recevoir les états financiers et les états financiers consolidés .	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,15 EUR par action ordinaire.	✓	✓
09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au président de l'entreprise pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
13	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 9.	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver la liste proposée par le conseil d'administration pour l'élection des administrateurs.	✓	✓
15	Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.	✓	✓
16	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Deloitte OY.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.	✓	✓
18	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Deloitte OY.	✓	✗
19	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓
20	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
21	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à réaliser des opérations sur les actions de la compagnie.	✓	✓
22	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
23	Proposition afin de modifier les statuts de l'entreprise pour que les administrateurs soient tenus de renouveler leur mandat chaque année.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 07

Proposition afin de recevoir les états financiers et les états financiers consolidés .

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote non
enregistré - Actions**

vendues avant le vote

ITEM 08

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,15 EUR par action ordinaire.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote non
enregistré - Actions**

vendues avant le vote

ITEM 09

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au président de l'entreprise pour l'exercice financier précédent.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant

l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote non
enregistré - Actions**

vendues avant le vote

ITEM 10

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote non
enregistré - Actions**

vendues avant le vote

ITEM 11

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote non
enregistré - Actions**

vendues avant le vote

ITEM 12

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote non
enregistré - Actions**

vendues avant le vote

ITEM 13

Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 9.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote non
enregistré - Actions**

vendues avant le vote

ITEM 14

Proposition afin d'approuver la liste proposée par le conseil d'administration pour l'élection des administrateurs.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Tous les candidats sont indépendants selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard des candidats. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de tous les candidats a été enregistré.

**Vote non
enregistré - Actions**

vendues avant le vote

ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote non
enregistré - Actions

vendues avant le vote

ITEM 16

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Deloitte OY.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote non
enregistré - Actions

vendues avant le vote

ITEM 17

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote non
enregistré - Actions

vendues avant le vote

ITEM 18

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Deloitte OY.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote non
enregistré - Actions

vendues avant le vote

ITEM 19

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote non
enregistré - Actions

vendues avant le vote

ITEM 20

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Le prix des actions pourra être réduit de plus de 10 %. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote non
enregistré - Actions

vendues avant le vote

ITEM 21

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à réaliser des opérations sur les actions de la compagnie.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission, la division, le rachat ou l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote non
enregistré - Actions

vendues avant le vote

ITEM 22

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Les dépenses en dons de charité peuvent promouvoir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise et de ses actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces contributions financières n'excèdent pas 100 000 €. Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote non
enregistré - Actions

vendues avant le vote

ITEM 23

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts de l'entreprise pour que les administrateurs soient tenus de renouveler leur mandat chaque année.



Proposeur : CA

Il est dans l'intérêt des actionnaires que les administrateurs soient tenus de renouveler leur mandat chaque année. (2.3 Mandats des membres du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote non
enregistré - Actions**

vendues avant le vote

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Andritz AG (ANDR)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-21 ,
PAYS Autriche	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-11
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT A1123105

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

29699

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,50 EUR par action ordinaire.	✓	✓
03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du conseil de surveillance.	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.	✓	✓
06.02	Proposition afin de nommer KPMG pour vérifier le rapport de développement durable.	✓	✓
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Regina Prehofer	✓	✓
07.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Elisabeth Stadler	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
09	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,50 EUR par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du conseil de surveillance.



Proposeur : CA

La rémunération des membres du conseil de surveillance respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin de nommer KPMG pour vérifier le rapport de développement durable.	✓	✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Regina Prehofer	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Elisabeth Stadler



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) La rémunération incitative à court terme est supérieure à 200 % du salaire de base. La rémunération incitative des membres de la haute direction est fondée sur leur rendement sur une période de seulement un an. Cela encourage les dirigeants à se concentrer sur les résultats à court terme, au détriment de la recherche de la performance à long terme de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA

POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.



Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. (4.5 Règlements et statuts) Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Bankinter SA (BME:BKT)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-21 ,
PAYS Espagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-15
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT E2116H880

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

175132

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers, les états financiers consolidés et le rapport de gestion consolidé du groupe.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver le rapport concernant les informations non financières.	✓	✓
03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction et aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende extraordinaire.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers Auditores, S.L..	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Gloria Ortizportero	✓	✗
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Teresa Pazares Rodriguez	✓	✓
06.03	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 11.	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver la réduction du capital de réserve prévu avec droits de préemption.	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.	✓	✓
10.01	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
10.02	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.	✓	✗
10.03	Proposition afin d'approuver le niveau maximal de rémunération variable de certains employés dont les activités professionnelles ont une incidence importante sur le profil de risque de l'entreprise	✓	✗
11	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers, les états financiers consolidés et le rapport de gestion consolidé du groupe.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport concernant les informations non financières.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction et aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende extraordinaire.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers Auditores, S.L..

✓ ✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Gloria Ortizportero

✓ ✗

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Teresa Pazares Rodriguez	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 11.	✓	✗

Proposeur : CA

La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil n'est pas composé de deux-tiers d'administrateurs indépendants. (2.4 Taille du conseil) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la réduction du capital de réserve prévu avec droits de préemption.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Le rachat d'actions, lorsqu'il est accompagné d'une annulation de celles-ci, engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.2 Rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de vendre une part de leurs actions afin qu'elles soient rachetées par l'entreprise. L'actionnaire qui exerce son

droit de préemption peut donc maintenir sa participation dans l'entreprise. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation d'augmenter le nombre d'actions réservées dans le cadre des régimes de rémunération par actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec ou sans droits de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission d'obligations est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.	✓	✗

Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir le régime à base d'actions. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'échéance du régime de rémunération par actions dépasse la période maximale prévue par la politique, qui est de cinq ans. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le niveau maximal de rémunération variable de certains employés dont les activités professionnelles ont une incidence importante sur le profil de risque de l'entreprise	✓	✗

Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir le régime à base d'actions. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'échéance du régime de rémunération par actions dépasse la période maximale prévue par la politique, qui est de cinq ans. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) L'échéance du régime de rémunération par actions dépasse la période maximale prévue par la politique, qui est de cinq ans. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Banco Santander SA (SAN \ STD)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-21 ,
PAYS Espagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-15
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT E19790109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

530273

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin de recevoir les états financiers et les rapports des administrateurs.	✓	✗
01.02	Proposition afin de recevoir la déclaration consolidée de l'information non-financière.	✓	✗
01.03	Proposition afin de recevoir le rapport de gestion de l'entreprise.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 9,50 EUR par action ordinaire.	✓	✓
03.01	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 15.	✓	✓
03.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Juan Carlos Barrabes	✓	✓
03.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Antonio Francesco Weiss	✓	✓
03.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Javier Botín-Sanz de Sautuola y O'Shea	✓	✓
03.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : German de la Fuente Escamilla	✓	✗
03.06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Henrique de Castro	✓	✗
03.07	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jose Antonio Alvarez Alvarez	✓	✓
03.08	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Belen Romana Garcia	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PwC.	✓	✗
05.01	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓
05.02	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✓
05.03	Proposition afin d'approuver une réduction du capital supplémentaire.	✓	✗
06.01	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des administrateurs.	✓	✓

06.02	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
06.03	Approbation du ratio maximum entre les composantes fixes et variables de la rémunération totale des administrateurs exécutifs.	✓	✓
06.04	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✓
06.05	Proposition afin d'approuver les primes à la signature.	✓	✗
06.06	Vote consultatif afin d'approuver le rapport sur la rémunération des administrateurs.	✓	✓
07	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin de recevoir les états financiers et les rapports des administrateurs.	✓	✗

Proposeur : CA

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin de recevoir la déclaration consolidée de l'information non-financière.	✓	✗

Proposeur : CA

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin de recevoir le rapport de gestion de l'entreprise.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 9,50 EUR par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 15.	✓	✓
Proposeur : CA		

La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Juan Carlos Barrabes



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Antonio Francesco Weiss



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Javier Botín-Sanz de Sautuola y O'Shea



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports

économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : German de la Fuente Escamilla



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Henrique de Castro



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jose Antonio Alvarez Alvarez



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Belen Romana Garcia



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PwC.



Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver une réduction du capital supplémentaire.	✓	✗

Proposeur : CA

Cette réduction par rachat d'actions s'ajoute à celle de la proposition précédente. Si ces deux rachats sont effectués, l'entreprise aura racheté approximativement 20% de ses actions, ce qui dépasse le plafond de 10% fixé par la politique. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des administrateurs.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03	CA	POLITIQUE
Approbation du ratio maximum entre les composantes fixes et variables de la rémunération totale des administrateurs exécutifs.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Les ratios respectent les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✓
Proposeur : CA		

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les primes à la signature.	✓	✗
Proposeur : CA		

La politique s'oppose aux primes qui ne sont pas conditionnées par l'atteinte de critères de performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.06	CA	POLITIQUE
Vote consultatif afin d'approuver le rapport sur la rémunération des administrateurs.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR ABB Ltd (ABBN)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-21 ,
PAYS Suisse	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-13
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT H0010V101

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

25284

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rapport des administrateurs et les états financiers consolidés.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur le développement durable.	✓	✓
04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,87 CHF par action ordinaire.	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2024.	✓	✓
06.02	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2025.	✓	✓
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Constable	✓	✗
07.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frederico Fleury Curado	✓	✓
07.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars Förberg	✓	✓
07.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Johan Forssell	✓	✗
07.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Denise Johnson	✓	✓
07.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jennifer Xin-Zhe Li	✓	✓
07.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Geraldine Matchett	✓	✓
07.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Meline	✓	✓
07.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mats Rahmström	✓	✗
07.10	Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil d'administration : Peter Voser	✓	✗

08.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : David Constable	✓	✗
08.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Frederico Fleury Curado	✓	✓
08.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Jennifer Xin-Zhe Li	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport des administrateurs et les états financiers consolidés.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver le rapport sur le développement durable.



Proposeur : CA

L'entreprise divulgue ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de niveaux 1, 2 et 3, ainsi que les émissions de ses fournisseurs. Sa cible de réduction des émissions de GES est alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris et suit la méthodologie de l'initiative Science Based Targets (SBTi). Elle comprend un objectif de zéro émission nette d'ici 2050, avec un objectif intermédiaire pour 2030. L'entreprise divulgue sa performance par rapport aux indicateurs de la Global Reporting Initiative (GRI) et du SASB, ainsi que les notes accordées par le CDP. Le rapport suit les recommandations du groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD). L'entreprise mentionne que sa politique en matière de santé, de sécurité, d'environnement, de sûreté et de développement durable aborde la question de la biodiversité et de l'usage des sols. En 2023, l'entreprise a conduit une évaluation pour déterminer les sujets relatifs au développement durable auxquels elle doit accorder la priorité et qui sont les plus importants pour son activité. L'évaluation a permis de déterminer que le climat est le sujet le plus important pour son activité. L'entreprise divulgue aussi la diversité au sein de son conseil d'administration et de sa direction. Une évaluation des risques en matière de droits de la personne a porté sur 12 principaux problèmes décelés lors de l'analyse faite en 2022 et sur tous les droits de la personne internationalement reconnus, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'Homme. De plus, l'entreprise participe à l'initiative du Pacte mondial des Nations Unies. Le rapport a été vérifié par KPMG. Il est complet et fait état des mesures mises en place par l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes [des membres du conseil de surveillance, du comité de direction ou du chef de la direction] et ainsi de [les, le] décharger de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,87 CHF par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2024.	✓	✓
Proposeur : CA		

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2025.	✓	✓
Proposeur : CA		

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Constable	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Fluor Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frederico Fleury Curado

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.03

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars Förberg

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.04

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Johan Forssell

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop

élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Denise Johnson



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jennifer Xin-Zhe Li



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Geraldine Matchett



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Meline	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mats Rahmström	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil d'administration : Peter Voser	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de cette entreprise dont la divulgation climatique est jugée insuffisante, malgré les informations publiées dans le rapport de développement durable. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : David Constable	✓	✗

Proposeur : CA

On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Frederico Fleury Curado	✓	✓

Proposeur : CA

On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Jennifer Xin-Zhe Li	✓	✓

Proposeur : CA

On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant de l'entreprise.

✓ ✓

Proposeur : CA

En raison d'une modification à la législation, depuis le 1er janvier 2014, la loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de Zehnder Bolliger & Partner. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.

✓ ✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Novo-Nordisk AS (NVO)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-21 ,
PAYS Danemark	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-14
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT K7314N152

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

87122

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin de recevoir le rapport annuel.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 6,40 DKK par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
05.01	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
05.02.01	Proposition afin d'approuver l'indemnisation des administrateurs au delà de la protection offerte par l'assurance de responsabilité civile.	✓	✗
05.02.02	Proposition afin d'approuver l'indemnisation des dirigeants au delà de la protection offerte par l'assurance de responsabilité civile.	✓	✗
05.02.03	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✗
05.03	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Helge Lund.	✓	✓
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Henrik Poulsen.	✓	✗
06.03.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Laurence Debroux.	✓	✗
06.03.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrea Fibig.	✓	✓
06.03.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Sylvie Gregoire.	✓	✗
06.03.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Kasim Kutay.	✓	✗
06.03.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Christina Law.	✓	✗
06.03.06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Martin Mackay.	✓	✗
07.01	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.	✓	✗

08.01	Proposition afin d'approuver la réduction du capital.
08.02	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
08.03	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.

✓	✓
✓	✓
✓	✓

ANALYSE

ITEM 02

Proposition afin de recevoir le rapport annuel.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 6,40 DKK par action ordinaire.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) La période de détention minimale des actions est inférieure à trois ans. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.02.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'indemnisation des administrateurs au delà de la protection offerte par l'assurance de responsabilité civile.	✓	✗

Proposeur : CA

Le contrat d'assurance permet aux administrateurs de bénéficier d'un remboursement des frais et des dépenses à la suite d'une poursuite survenant dans le cadre de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières d'éventuelles erreurs ou négligences involontaires commises dans l'exercice de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Bien qu'une telle protection permette d'attirer et de retenir des administrateurs compétents au sein du conseil de la société, indemniser les administrateurs au delà de la couverture offerte par leur contrat d'assurance-responsabilité ne paraît pas nécessaire et dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.02.02	CA	POLITIQUE
---------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'indemnisation des dirigeants au delà de la protection offerte par l'assurance de responsabilité civile.



Proposeur : CA

Le contrat d'assurance permet aux administrateurs de bénéficier d'un remboursement des frais et des dépenses à la suite d'une poursuite survenant dans le cadre de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières d'éventuelles erreurs ou négligences involontaires commises dans l'exercice de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Bien qu'une telle protection permette d'attirer et de retenir des dirigeants compétents au sein de l'entreprise, les indemniser au delà de la couverture offerte par leur contrat d'assurance-responsabilité ne paraît pas nécessaire et dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.02.03

CA

POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.



Proposeur : CA

La modification a pour but de refléter les changements apportés à l'indemnisation des administrateurs et dirigeants (propositions 05.02.01 et 05.02.02) auxquelles nous nous opposons. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) La période de détention minimale des actions est inférieure à trois ans. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Helge Lund.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Henrik Poulsen.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux : Novo Holding A/S. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Laurence Debroux.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrea Fibig.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Sylvie Gregoire.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Kasim Kutay.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par

l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux : Novo Holding A/S. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Christina Law.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Martin Mackay.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.



Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la réduction du capital.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Le rachat d'actions, lorsqu'il est accompagné d'une annulation de celles-ci, engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Le prix des actions ne pourra pas être réduit de plus de 10 %. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation proposée est limitée à un niveau acceptable qui empêche la dilution excessive de la position actuelle des actionnaires. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Pandora AS (PNDORA)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-14 ,
PAYS Danemark	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-07
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT K7681L102

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

15817

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport annuel.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 18 DKK par action ordinaire.	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter A. Ruzicka	✓	✗
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christian Frigast	✓	✗
06.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lilian Fossum Biner	✓	✓
06.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Birgitta Stymne Göransson	✓	✓
06.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marianne Kirkegaard	✓	✓
06.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Spindler	✓	✓
06.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Zijderveld	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✗
08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
09.01	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✓
09.02	Proposition afin de modifier le régime d'assurance versées aux dirigeants et aux administrateurs.	✓	✓
09.03.01	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative.	✓	✓
09.03.02	Proposition afin d'augmenter le plafond relatif des primes annuelles distribuées aux membres du comité de direction, de 100% du salaire annuel de base à 160%.	✓	✓

09.03.03	Proposition afin d'augmenter le plafond relatif des frais de déplacements du comité de direction, de 6% des redevances annuelles fixes à 12%.	✓	✓
09.04	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
09.05	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport annuel.	✓	✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 18 DKK par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter A. Ruzicka



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christian Frigast



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lilian Fossum Biner	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Birgitta Stymne Göransson	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.05	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marianne Kirkegaard



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Spindler



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Zijderveld



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.02

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier le régime d'assurance versées aux dirigeants et aux administrateurs.

✓ ✓

Proposeur : CA

Les administrateurs ont un devoir de diligence dans la supervision des activités de la société qu'ils servent. Ils sont tenus d'agir de bonne foi et dans le meilleur intérêt des actionnaires. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Le contrat d'assurance permet aux administrateurs de bénéficier d'un remboursement des frais et des dépenses à la suite d'une poursuite survenant dans le cadre de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières d'éventuelles erreurs ou négligences involontaires commises dans l'exercice de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Bien qu'une telle protection diminue la responsabilité des administrateurs à l'égard de leurs actions, elle permet également d'attirer et de retenir des administrateurs compétents au sein du conseil de la société. (2.7 Indemnisation des administrateurs) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.03.01

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est demandé de pouvoir déroger exceptionnellement à la politique de rémunération dans les cas où cette dérogation permet de soutenir les intérêts à long-terme de l'entreprise. Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.03.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'augmenter le plafond relatif des primes annuelles distribuées aux membres du comité de direction, de 100% du salaire annuel de base à 160%.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.03.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'augmenter le plafond relatif des frais de déplacements du comité de direction, de 6% des redevances annuelles fixes à 12%.



Proposeur : CA

Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Le prix des actions ne pourra pas être réduit de plus de 10 %. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Safestore Holdings PLC (LON: SAFE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-13 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-03-11
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G77733106

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

100774

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de recevoir le rapport annuel et d'autres rapports	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,202 GBP par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Avis Darzins	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Hearn	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Frederic Vecchioli	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andy Jones	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jane Bentall	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Laure Duhot	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Delphine Mousseau	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gert Van de Weerdhof	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Deloitte LLP	✓	✗
13	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
14	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
15	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.	✓	✗
16	Proposition afin d'abolir les droits de préemption.	✓	✓
17	Proposition afin d'abolir les droits de préemption additionnel pour un investissement spécifique	✓	✓

18	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
19	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗
20	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin de recevoir le rapport annuel et d'autres rapports

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✗

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✗

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,202 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Avis Darzins



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Hearn



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Frederic Vecchioli



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andy Jones



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jane Bentall



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Laure Duhot

[Proposeur : CA](#)

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Delphine Mousseau

[Proposeur : CA](#)

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gert Van de Weerdhof

[Proposeur : CA](#)

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 12**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Deloitte LLP

✓

✗

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 13**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 14**

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.

✓

✗

Proposeur : CA

Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 15**

Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.

CA **POLITIQUE**

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution de titres est supérieure à 50 % des actions en circulation. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 16**

Proposition afin d'abolir les droits de préemption.

CA **POLITIQUE**

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 17**

Proposition afin d'abolir les droits de préemption additionnel pour un investissement spécifique

CA **POLITIQUE**

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

**Proposeur : CA**

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 20**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.

**Proposeur : CA**

Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Novartis AG (NVS)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-03-05 ,
PAYS Suisse	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-01-22
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 66987V109/H5820Q150/ 66987V109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

66304

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver les rapports non-financiers.	✓	✓
02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,30 CHF par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✓
05.01	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
05.02	Proposition afin d'approuver la rémunération des dirigeants pour l'année financière 2025.	✓	✓
05.03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joerg Reinhardt	✓	✗
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nancy C. Andrews	✓	✓
06.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ton Buechner	✓	✗
06.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrice Bula	✓	✗
06.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elizabeth Doherty	✓	✓
06.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Bridgette Heller	✓	✗
06.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Hochstrasser	✓	✗
06.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frans van Houten	✓	✓
06.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Moroney	✓	✓

06.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ana de Pro Gonzalo	✓	✓
06.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles L. Sawyers	✓	✗
06.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William T. Winters	✓	✗
06.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John D. Young	✓	✓
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Patrice Bula	✓	✗
07.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Bridgette Heller	✓	✗
07.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Simon Moroney	✓	✓
07.04	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : William T. Winters	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓
10	Proposition afin de traiter toute autre affaire.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les rapports non-financiers.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,30 CHF par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des dirigeants pour l'année financière 2025.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joerg Reinhardt



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nancy C. Andrews



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ton Buechner



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrice Bula



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elizabeth Doherty



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance

des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Bridgette Heller



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Hochstrasser



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frans van Houten



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Moroney



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ana de Pro Gonzalo



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.11 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles L. Sawyers

| ✓ | ✗ |

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.12 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William T. Winters

| ✓ | ✗ |

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.13 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John D. Young

| ✓ | ✓ |

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Patrice Bula



Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Bridgette Heller



Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Simon Moroney		

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : William T. Winters		

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.		

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

Proposition afin d'approuver l'élection de Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant de l'entreprise.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

En raison d'une modification à la législation, depuis le 1er janvier 2014, la loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de Peter Andreas Zahn. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

Proposition afin de traiter toute autre affaire.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Cette proposition est vague et les détails ne sont pas connus. (4.7 Autres affaires) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Infineon Technologies AG (IFX)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-02-23 ,
PAYS Allemagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-02-16
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 45662N103

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

35536

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0.35 EUR par action ordinaire.	✓	✓
03.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Jochen Hanebeck	✓	✗
03.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Constanze Hufenbecher	✓	✗
03.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Sven Schneider	✓	✗
03.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Andreas Urschitz	✓	✗
03.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Rutger Wijburg	✓	✗
04.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Herbert Diess	✓	✗
04.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Xiaoqin Clever-Steg	✓	✗
04.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Johann Dechant	✓	✗
04.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Wolfgang Eder	✓	✗
04.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Friedrich Eichiner	✓	✗
04.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Annette Engelfried	✓	✗
04.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Peter Gruber	✓	✗
04.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Klaus Helmrich	✓	✗
04.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Hans-Ulrich Holdenried	✓	✗
04.10	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Susanne Lachenmann	✓	✗
04.11	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Géraldine Picaud	✓	✗

04.12	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Manfred Puffer	✓	✗
04.13	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Melanie Riedl	✓	✗
04.14	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Jürgen Scholz	✓	✗
04.15	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Ulrich Spiesshofer	✓	✗
04.16	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Margret Suckale	✓	✗
04.17	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Mirco Synde	✓	✗
04.18	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Diana Vitale	✓	✗
04.19	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Ute Wolf	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft.	✓	✗
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de surveillance : Ute Wolfe	✓	✓
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de surveillance : Hermann Eul	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du conseil de surveillance.	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0.35 EUR par action ordinaire.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Jochen Hanebeck	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Constanze Hufenbecher	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Sven Schneider	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Andreas Urschitz	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Rutger Wijburg	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.01	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Herbert Diess



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Xiaoqin Clever-Steg



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Johann Dechant



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Wolfgang Eder	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Friedrich Eichiner	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Annette Engelfried	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Peter Gruber



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Klaus Helmrich



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Hans-Ulrich Holdenried



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration

pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Susanne Lachenmann	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Géraldine Picaud	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Manfred Puffer	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Melanie Riedl	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Jürgen Scholz	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.15	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Ulrich Spiesshofer	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.16	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Margret Suckale	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.17	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Mirco Synde	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.18	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Diana Vitale



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.19

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Ute Wolf



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de surveillance : Ute Wolfe



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de surveillance : Hermann Eul



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du conseil de surveillance.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Aristocrat Leisure Ltd (ASX:ALL)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-02-22 ,
PAYS Australie	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-02-20
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Q0521T108

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

49597

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Neil Chatfield	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Jennifer Aument	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Neil Chatfield	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Jennifer Aument	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Siemens AG (SIE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-02-08 ,
PAYS Allemagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-02-01
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 826197501/D69671218

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

19839

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 4,70 EUR par action ordinaire.	✓	✓
03.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent: Roland Busch	✓	✗
03.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Cedrik Neike	✓	✗
03.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Matthias Rebellius	✓	✗
03.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Ralf P. Thomas	✓	✗
03.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Judith Wiese	✓	✗
04.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent: Jim Hagemann Snabe	✓	✗
04.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Birgit Steinborn	✓	✗
04.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Werner Brandt	✓	✗
04.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Tobias Bäuml	✓	✗
04.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Michael Diekmann	✓	✗
04.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Regina E. Dugan	✓	✗
04.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Andrea Fehrmann	✓	✗
04.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Bettina Haller	✓	✗
04.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Oliver Hartmann	✓	✗
04.10	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Keryn Lee James	✓	✗
04.11	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Harald Kern	✓	✗

04.12	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Jürgen Kerner	✓	✗
04.13	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Martina Merz	✓	✗
04.14	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Christian Pfeiffer	✓	✗
04.15	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Benoît Potier	✓	✗
04.16	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Hagen Reimer	✓	✗
04.17	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Norbert Reithofer	✓	✗
04.18	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Kasper Rørsted	✓	✗
04.19	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Baroness Nemat Shafik	✓	✗
04.20	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Nathalie von Siemens	✓	✗
04.21	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Michael Sigmund	✓	✗
04.22	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dorothea Simon	✓	✗
04.23	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Grazia Vittadini	✓	✗
04.24	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Matthias Zachert	✓	✗
04.25	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Gunnar Zukunft	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓

09

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.



ANALYSE

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 4,70 EUR par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent: Roland Busch



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Cedrik Neike



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Matthias Rebellius	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Ralf P. Thomas	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Judith Wiese	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent: Jim Hagemann Snabe	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Birgit Steinborn	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.03	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Werner Brandt



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Tobias Bäumlér



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Michael Diekmann



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Regina E. Dugan	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Andrea Fehrmann	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Bettina Haller	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Oliver Hartmann

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Keryn Lee James

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Harald Kern

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration

pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Jürgen Kerner	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Martina Merz	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Christian Pfeiffer	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.15	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Benoît Potier	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.16	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Hagen Reimer	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.17	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Norbert Reithofer	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.18	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Kasper Rørsted	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.19	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Baroness Nemat Shafik	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.20	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Nathalie von Siemens



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.21

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Michael Sigmund



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.22

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dorothea Simon



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.23	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Grazia Vittadini	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.24	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Matthias Zachert	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.25	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Gunnar Zukunft	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (RTA) comme mesure du rendement des membres de la haute direction dans ses régimes de rémunération incitative. Le RTA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait artificiellement gonfler le RTA de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (RTA) comme mesure du rendement des membres de la haute direction dans ses régimes de rémunération incitative. Le RTA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait artificiellement gonfler le RTA de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission d'obligations est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Sage Group PLC (SGE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-02-01 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-01-30
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G7771K134

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

107307

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers et d'autres rapports.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 19,30 GBP par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Roisin Donnelly	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew J. Duff	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sangeeta Anand	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dr. John Bates	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Bewes	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maggie Chan Jones	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Court	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Derek Harding	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Hare	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Howell	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✓
15	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
16	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✗

18	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
19	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'investissement en capital déterminé.	✓	✓
20	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
21	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers et d'autres rapports.

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✓

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✗

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Cette société utilise le bénéfice par action (BPA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses régimes incitatifs. Le BPA peut facilement être augmenté en rachetant des actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 20. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 19,30 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Roisin Donnelly



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew J. Duff



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sangeeta Anand

✓ ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dr. John Bates

✓ ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Bewes

✓ ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maggie Chan Jones

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Court

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Derek Harding

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique.

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un dirigeant de Spectris PLC et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Hare



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Howell



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 16

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.



Proposeur : CA

Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 17

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 50 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission n'est pas justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 18

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 19

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'investissement en capital déterminé.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 20

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 21

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR CGI Group Inc. (GIB)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-01-31 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2023-12-04
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 39945C109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

51667

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sophie Brochu	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George A. Cope	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jacynthe Côté	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie Godin	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Serge Godin	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Imbeau	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Labbé	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael B. Pedersen	✓	✗
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen S. Poloz	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary G. Powell	✓	✗
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Alison C. Reed	✓	✓
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael E. Roach	✓	✗
01.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George D. Schindler	✓	✗
01.14	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathy N. Waller	✓	✓
01.15	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frank Witter	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✓
03	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration considère l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative ayant pour objectif de lier une partie de la rémunération de l'ensemble des employés à la performance de l'organisation au regard de ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).	✗	✓

04

Proposition d'actionnaire demandant que les assemblées annuelles de la société se tiennent en personne, les réunions virtuelles étant complémentaires et ne remplaçant pas les réunions en personne.

✗

✓

ANALYSE

ITEM 01.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sophie Brochu

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George A. Cope

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jacynthe Côté



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de la Banque Royale du Canada et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie Godin



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est aussi présidente du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Serge Godin



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il possède plus de 50 % des actions avec droit de vote et exerce un contrôle effectif. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Imbeau

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Labbé

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael B. Pedersen

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits

d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen S. Poloz	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary G. Powell	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Elle est chef de la direction de l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est chef de la direction de Sunrun Inc et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Alison C. Reed



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael E. Roach



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George D. Schindler



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 01.14**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathy N. Waller

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 01.15**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frank Witter

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.

**Proposeur : CA**

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

ITEM 03

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration considère l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative ayant pour objectif de lier une partie de la rémunération de l'ensemble des employés à la performance de l'organisation au regard de ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

CA

✗

POLITIQUE

✓

Proposeur : MÉDAC

De plus en plus d'entreprises mettent en place des plans de rémunération liés aux performances ESG. Selon une étude du cabinet d'avocats Fasken publiée en 2023, 68 % des sociétés de l'indice TSX 60 et 80 % des entreprises de la Liste des priorités d'Engagement climatique Canada (cette liste comprend 40 sociétés inscrites à la TSX qui sont considérées comme de grands émetteurs de carbone ou qui pourraient jouer un rôle important dans la transition énergétique au Canada) établissent un lien entre des indicateurs de performance ESG et la rémunération des dirigeants. Or, ce lien se traduit par une plus grande attention portée aux performances ESG, ce qui peut avoir un effet positif sur le plan financier. En effet, selon un rapport de Deloitte publié en 2022, « entre 2013 et 2020, les entreprises ayant des performances ESG élevées et constantes ont eu tendance à obtenir un rendement total pour les actionnaires 2,6 fois plus élevé que les entreprises moyennement performantes sur le plan ESG ». Des sociétés, dont MasterCard et Papa John's, vont plus loin en liant leurs efforts en matière d'ESG à la rémunération des employés. Ainsi, MasterCard tient compte de la réalisation de ses objectifs ESG dans trois domaines (empreinte carbone, inclusion financière et écarts salariaux entre les sexes) dans le calcul des primes pour ses employés, estimant que tout le personnel partage la responsabilité de ses engagements ESG. C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition. Comme MasterCard, le proposeur croit « que l'atteinte de nombreux objectifs ESG n'est pas uniquement du ressort de la haute direction, mais de l'ensemble des employés qui, dans leur travail quotidien, peuvent contribuer d'une manière significative à l'atteinte des objectifs prioritaires de l'organisation, à les dépasser et à suggérer des voies innovatrices pour les atteindre plus rapidement ». D'ailleurs, un rapport du Conference Board publié en 2022 indique que la prise en compte d'enjeux ESG dans la rémunération des employés reflète le fait que la réalisation des objectifs ESG requiert un effort collectif. Après examen, nous constatons que CGI fournit des informations sur sa stratégie ESG, qu'elle a fixé divers objectifs ESG et qu'elle divulgue ses progrès vers leur réalisation. Le conseil d'administration affirme aussi que les employés participent déjà grandement aux pratiques ESG de l'entreprise, que celle-ci dispose d'une structure de rémunération appropriée et concurrentielle et qu'il serait inapproprié pour CGI, ses consultants et ses professionnels de lier la rémunération incitative aux objectifs ESG. Néanmoins, nous considérons que l'adoption de la proposition serait bénéfique. Celle-ci demande seulement au conseil d'examiner la possibilité d'établir un lien entre une partie de la rémunération des employés et les principaux objectifs ESG fixés par l'entreprise, sans exiger une approche « mur à mur » ou imposer de conditions. Soulignons d'ailleurs que le proposeur a retiré une proposition similaire soumise à Metro après que la société a expliqué qu'elle ne pouvait pas lier une partie de la rémunération de tous ses employés à l'atteinte d'objectifs ESG, mais qu'elle le faisait pour ceux qui peuvent avoir un effet sur l'atteinte des objectifs prévus à son plan de responsabilité d'entreprise, comme les cadres des magasins et centres de distribution, qui ont des objectifs en matière de santé et sécurité. Compte tenu du caractère peu contraignant de la proposition, ainsi que des impacts négatifs considérables qu'une mauvaise performance ESG peut avoir sur la performance financière, nous croyons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires que le conseil étudie si le fait d'aligner une partie de la rémunération des employés autres que les membres de la direction sur la performance de l'entreprise par rapport à des objectifs ESG qu'elle a fixés et qu'elle considère comme prioritaires peut favoriser leur réalisation, voire l'accélérer. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

ITEM 04

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que les assemblées annuelles de la société se tiennent en personne, les réunions virtuelles étant complémentaires et ne remplaçant pas les réunions en personne.



Proposeur : MÉDAC

Pour les sociétés comptant de nombreux actionnaires comme pour les petites sociétés, les assemblées annuelles représentent l'une des rares occasions pour les actionnaires de s'impliquer dans la gestion de la société. D'après la Shareholder Association for Research & Education (SHARE), « La participation aux assemblées des actionnaires est un droit fondamental des actionnaires [...] Tous les actionnaires doivent disposer d'un temps suffisant pour examiner les questions et voter à leur sujet ». Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et alors que des mesures étaient mises en œuvre par les autorités gouvernementales pour limiter les rassemblements et les déplacements, les entreprises ont adopté un format virtuel pour leurs assemblées annuelles. Preuve de leur popularité croissante, les entreprises ont même commencé à s'enquérir de la possibilité de poursuivre les réunions virtuelles à l'avenir. Notons que les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont récemment introduit ou proposé d'introduire des changements législatifs qui feraient de l'assemblée générale annuelle des actionnaires uniquement virtuelle une option permanente. Le proposeur, par sa proposition, fait part d'une inquiétude quant à cette tendance. Le proposeur, le MÉDAC, affirme que « les réunions virtuelles présentent certains avantages que nous reconnaissons volontiers, mais elles ne doivent pas remplacer les réunions en personne ». En effet, cette pratique présente des atouts non négligeables. Selon Broadridge, l'organisation de ces réunions virtuelles permet de réduire les coûts des assemblées annuelles en personne, qui sont généralement peu fréquentées. Toutefois, le proposeur soutient que l'usage exclusif de réunions virtuelles risque de compromettre la capacité des actionnaires à demander des comptes à la direction et aux conseils d'administration et de menacer leur droit à se faire entendre. Il cite le point de vue de l'OCDE, selon lequel « il convient de veiller à ce que les réunions à distance ne réduisent pas la possibilité pour les actionnaires de s'engager et de poser des questions aux conseils d'administration et à la direction, en comparaison avec les réunions physiques ». Le conseil d'administration réaffirme les bénéfices liés aux assemblées à distance, ajoutant notamment que celles-ci permettent une plus grande capacité de participation pour les actionnaires du monde entier. Il déclare que ces procédures augmentent la valeur pour les actionnaires. Néanmoins, nous considérons que l'adoption de la proposition serait bénéfique pour les actionnaires. Celle-ci demande seulement au conseil de ne pas remplacer les réunions en personnes par des rencontres virtuelles et de conserver ces dernières comme mesure complémentaire, tout en offrant aux actionnaires la possibilité d'assister aux réunions en personne, comme cela fut le cas pour toutes les banques en 2023. Cette mesure renforce les droits des actionnaires en leur donnant la possibilité de se faire entendre dans le contexte de leur choix et en évitant une situation où la personne qui contrôle la technologie contrôle l'expérience. Par ailleurs, le manque d'interactions entre actionnaires a été signalé comme une lacune des réunions virtuelles. C'est d'ailleurs pour cette raison que des organisations comme la Coalition canadienne pour la bonne gouvernance soutiennent la proposition de tenir les réunions en personne. En outre, le contrôleur de la ville de New York et superviseur des fonds de pension de la ville, dont les actifs s'élèvent à plus de 170 milliards de dollars américains, a publiquement appelé les entreprises à cesser d'organiser des réunions exclusivement virtuelles. Compte tenu des impacts négatifs que peuvent avoir les réunions virtuelles sur les droits des actionnaires, ainsi que dans un souci de protection de ces droits, nous croyons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires que des réunions en personne ainsi que virtuelles leur soient proposées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenues dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Metro Inc. (MRU)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-01-30 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2023-12-01
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 59162N109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

75857

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lori-Ann Beausoleil	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maryse Bertrand	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Boivin	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : François J. Coutu	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michel Coutu	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Stephanie Coyles	✓	✓
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Geneviève Fortier	✓	✓
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Guay	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric R. La Flèche	✓	✗
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christine Magee	✓	✗
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian McManus	✓	✓
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pietro Satriano	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue le pourcentage total actuel d'œufs en vente provenant d'animaux élevés sans cage, les mesures spécifiques prises pour respecter sa promesse d'élevage en liberté entre le moment de son annonce et de son abandon, ainsi que les détails de son plan d'action pour augmenter son offre d'œufs provenant de poules en liberté.	✗	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant que les assemblées annuelles de la société se tiennent en personne, les réunions virtuelles étant complémentaires et ne remplaçant pas les réunions en personne.	✗	✓

06	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration fasse appel à d'autres firmes de vérification, en fonction de la durée des contrats en cours, compte tenu du nombre d'actionnaires qui se sont abstenus sur cette question lors de la dernière assemblée générale annuelle.	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration rende compte aux actionnaires, d'ici le 30 septembre 2024, de la manière dont il supervise les risques et la conformité liés aux pratiques anticoncurrentielles.	✗	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lori-Ann Beausoleil	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maryse Bertrand	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Boivin	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : François J. Coutu	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michel Coutu	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Stephanie Coyles



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Geneviève Fortier



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Guay



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric R. La Flèche

| ✓ | ✗ |

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.10 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christine Magee

| ✓ | ✗ |

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Sleep Country Canada Holdings et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.11 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian McManus

| ✓ | ✓ |

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pietro Satriano	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✗
Proposeur : CA		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

ITEM 04

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue le pourcentage total actuel d'œufs en vente provenant d'animaux élevés sans cage, les mesures spécifiques prises pour respecter sa promesse d'élevage en liberté entre le moment de son annonce et de son abandon, ainsi que les détails de son plan d'action pour augmenter son offre d'œufs provenant de poules en liberté.

CA

✗

POLITIQUE

✓

Proposeur : The Accountability Board

La mise en cage des poules pour la production d'œufs est largement considérée comme l'une des pratiques les plus néfastes de l'élevage industriel. Elle consiste à enfermer les poules pondeuses dans de petites cages stériles qui les empêchent d'étendre leurs ailes ou de se tenir debout en redressant la tête. Selon un rapport de Compassion in World Farming, les systèmes d'élevage sans cage permettent aux volatiles d'exprimer leur comportement naturel et ont le potentiel de leur offrir un niveau de bien-être plus élevé. Une étude de l'autorité européenne de sécurité alimentaire suggère aussi que le confinement extrême dans des cages de batterie entraîne des maladies et des blessures chez les volailles, qui produisent des œufs présentant un risque nettement plus élevé de salmonellose. L'Union européenne et des États américains ont d'ailleurs adopté des lois pour interdire l'emploi de batteries de ponte de petite taille. Ajoutons que l'élevage dans ces cages est impopulaire auprès d'un nombre croissant de clients et est abandonné par de plus en plus d'entreprises. En 2016, Metro a pris l'engagement de n'acheter que des œufs de poules élevées en liberté d'ici la fin de 2025. En 2021, la société a renoncé à sa promesse, soutenant qu'« il s'est avéré que cet engagement ne serait pas atteignable par l'industrie dans les délais prévus, soit d'ici 2025 ». Elle précise que « Les producteurs d'œufs du Canada prévoient éliminer complètement l'utilisation des cages classiques, lesquelles restreignent certains comportements naturels des poules, et ce, d'ici 2036 » et qu'elle prévoit de travailler avec ses fournisseurs pour augmenter son approvisionnement en œufs de poules élevées en liberté ou en logement enrichi. D'après le proposeur, les animaux continuent de souffrir régulièrement dans sa chaîne d'approvisionnement. Il ajoute que selon son rapport sur la responsabilité d'entreprise 2022, près de 10 % de ses magasins ne proposent toujours pas d'œufs de poules élevées en liberté et un tiers des œufs de sa marque Life Smart proviennent encore d'animaux enfermés dans des cages. Il affirme aussi que Metro ne révèle pas ce que comporte son plan visant à accroître le nombre d'œufs de poules élevées en liberté, ni comment il sera mis en œuvre. De plus, les actionnaires n'ont aucun moyen de mesurer les progrès accomplis, puisque la société ne fournit pas les pourcentages d'œufs de poules élevées en liberté qu'elle vise ou qu'elle atteint actuellement. Pendant ce temps, d'autres entreprises du secteur rendent compte de leurs plans et des données sur les progrès accomplis. Par exemple, Loblaw, Sobeys et Costco publient leurs pourcentages globaux d'œufs de poules élevées en liberté. Le conseil d'administration déclare que Metro a pour objectif d'offrir des œufs provenant de poules élevées en liberté dans tous ses magasins, que l'entreprise a proposé de tels œufs dans 93 % de ses magasins en 2023 et qu'elle continuera à surveiller ses progrès vers cet objectif et à en rendre compte dans ses rapports sur la responsabilité d'entreprise. Il ajoute qu'au début de 2023, un partenariat avec SupplyShift a été conclu, ce qui permet de collecter et d'analyser les données des fournisseurs afin d'évaluer leur performance par rapport à tous les principes du code de conduite des fournisseurs de Metro, y compris en matière de santé et de bien-être des animaux. Après examen, même si l'entreprise s'est engagée à vendre des œufs de poules élevées en liberté dans tous les magasins, nous considérons qu'il demeure essentiel pour les actionnaires qu'elle rehausse sa divulgation, notamment en ce qui a trait au pourcentage total d'œufs vendus provenant de poules en liberté et à son plan d'action pour accroître cette offre, et qu'elle les informe clairement et régulièrement sur les progrès réalisés. Ces informations permettraient d'améliorer la transparence et la communication, ainsi que d'assurer la responsabilité de Metro à l'égard des investisseurs. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que les assemblées annuelles de la société se tiennent en personne, les réunions virtuelles étant complémentaires et ne remplaçant pas les réunions en personne.



Proposeur : MÉDAC

Pour les sociétés comptant de nombreux actionnaires comme pour les petites sociétés, les assemblées annuelles représentent l'une des rares occasions pour les actionnaires de s'impliquer dans la gestion de la société. D'après la Shareholder Association for Research & Education (SHARE), « La participation aux assemblées des actionnaires est un droit fondamental des actionnaires [...] Tous les actionnaires doivent disposer d'un temps suffisant pour examiner les questions et voter à leur sujet ». Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et alors que des mesures étaient mises en œuvre par les autorités gouvernementales pour limiter les rassemblements et les déplacements, les entreprises ont adopté un format virtuel pour leurs assemblées annuelles. Preuve de leur popularité croissante, les entreprises ont même commencé à s'enquérir de la possibilité de poursuivre les réunions virtuelles à l'avenir. Notons que les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont récemment introduit ou proposé d'introduire des changements législatifs qui feraient de l'assemblée générale annuelle des actionnaires uniquement virtuelle une option permanente. Le proposeur, par sa proposition, fait part d'une inquiétude quant à cette tendance. Le proposeur, le MÉDAC, affirme que « les réunions virtuelles présentent certains avantages que nous reconnaissons volontiers, mais elles ne doivent pas remplacer les réunions en personne ». En effet, cette pratique présente des atouts non négligeables. Selon Broadridge, l'organisation de ces réunions virtuelles permet de réduire les coûts des assemblées annuelles en personne, qui sont généralement peu fréquentées. Toutefois, le proposeur soutient que l'usage exclusif de réunions virtuelles risque de compromettre la capacité des actionnaires à demander des comptes à la direction et aux conseils d'administration et de menacer leur droit à se faire entendre. Il cite le point de vue de l'OCDE, selon lequel « il convient de veiller à ce que les réunions à distance ne réduisent pas la possibilité pour les actionnaires de s'engager et de poser des questions aux conseils d'administration et à la direction, en comparaison avec les réunions physiques ». Le conseil d'administration réaffirme les bénéfices liés aux assemblées à distance, ajoutant notamment que celles-ci permettent une plus grande capacité de participation pour les actionnaires du monde entier. Il déclare que ces procédures augmentent la valeur pour les actionnaires. Néanmoins, nous considérons que l'adoption de la proposition serait bénéfique pour les actionnaires. Celle-ci demande seulement au conseil de ne pas remplacer les réunions en personnes par des rencontres virtuelles et de conserver ces dernières comme mesure complémentaire, tout en offrant aux actionnaires la possibilité d'assister aux réunions en personne, comme cela fut le cas pour toutes les banques en 2023. Cette mesure renforce les droits des actionnaires en leur donnant la possibilité de se faire entendre dans le contexte de leur choix et en évitant une situation où la personne qui contrôle la technologie contrôle l'expérience. Par ailleurs, le manque d'interactions entre actionnaires a été signalé comme une lacune des réunions virtuelles. C'est d'ailleurs pour cette raison que des organisations comme la Coalition canadienne pour la bonne gouvernance soutiennent la proposition de tenir les réunions en personne. En outre, le contrôleur de la ville de New York et superviseur des fonds de pension de la ville, dont les actifs s'élèvent à plus de 170 milliards de dollars américains, a publiquement appelé les entreprises à cesser d'organiser des réunions exclusivement virtuelles. Compte tenu des impacts négatifs que peuvent avoir les réunions virtuelles sur les droits des actionnaires, ainsi que dans un souci de protection de ces droits, nous croyons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires que des réunions en personne ainsi que virtuelles leur soient proposées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration fasse appel à d'autres firmes de vérification, en fonction de la durée des contrats en cours, compte tenu du nombre d'actionnaires qui se sont abstenus sur cette question lors de la dernière assemblée générale annuelle.



Proposeur : MÉDAC

Le proposeur souligne que le niveau élevé d'abstentions lors de la nomination des firmes de vérification externes de nombreuses entreprises pourrait signifier que les actionnaires cherchent à avoir un regard neuf sur la fiabilité des informations financières qu'ils reçoivent et sur l'indépendance des vérificateurs externes. Il affirme que si la durée de la relation entre la société et sa firme de vérification dépasse un certain temps, cela pourrait réduire l'indépendance de cette dernière à l'égard de l'entreprise, ce qui conduirait à remettre en cause la fiabilité des rapports financiers de l'entreprise. Il explique que le manque de rotation régulière de la firme de vérification augmente les risques de familiarité avec le client qui sont susceptibles de nuire à sa rigueur, à son objectivité et à son esprit critique. Cela pourrait constituer un risque financier et d'atteinte à la réputation important pour l'entreprise. Le proposeur souligne que l'objectif d'une rotation régulière de la firme de vérification vise justement à réduire les menaces à son indépendance qui sont « engendrées en grande partie par la familiarité qui s'installe progressivement avec le temps ». En réponse, l'entreprise déclare qu'elle examine régulièrement la performance et l'indépendance de la firme de vérification et vise à respecter les normes les plus élevées. Elle ajoute que ses vérificateurs sont soumis au contrôle indépendant du Conseil canadien sur la reddition de comptes qui exerce une surveillance indépendante, y compris de la qualité de la vérification, et que les exigences réglementaires au Canada imposent une rotation des associés responsables de la mission de vérification et des autres associés tous les sept ans. Toutefois, cette rotation des associés ne garantit pas l'indépendance totale du vérificateur externe. L'entreprise pourrait être liée à d'autres membres du personnel du cabinet susceptibles de devenir associés responsables de la mission de vérification un jour. Après examen, nous estimons qu'un changement régulier de la firme de vérification pourrait garantir une indépendance totale des vérificateurs ainsi que la crédibilité des documents et rapports produits par ces derniers. Nous pensons que soutenir cette proposition augmenterait la fiabilité des informations financières de l'entreprise et atténuerait les risques financiers et d'atteinte à la réputation auxquels elle pourrait être exposée, ce qui serait bénéfique pour les actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration rende compte aux actionnaires, d'ici le 30 septembre 2024, de la manière dont il supervise les risques et la conformité liés aux pratiques anticoncurrentielles.

CA



POLITIQUE



Proposeur : BCGEU

Depuis 2020, les Canadiens ont connu une période prolongée d'inflation des prix des produits alimentaires. Il est à noter que Metro et d'autres entreprises du secteur alimentaire, comme Loblaw, font notamment l'objet d'une enquête du Bureau fédéral de la concurrence concernant une présumée entente pour fixer les prix du pain. Un tribunal ontarien a d'ailleurs autorisé une action collective contre ces entreprises et d'autres chaînes de supermarchés dans cette affaire. Plus précisément, elles sont accusées de profiter de cette hausse des prix à l'insu et aux dépens du bien-être des consommateurs en augmentant leur marge bénéficiaire moyenne. Par ailleurs, selon un rapport publié en juin 2023 par le Bureau canadien de la concurrence, les 3 plus grands épiciers du Canada (Loblaws, Sobeys et Metro) ont collectivement enregistré des ventes de plus de 100 milliards de dollars et des bénéfices de plus de 3,6 milliards de dollars en 2022, malgré la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs, qui ont toujours besoin de faire leurs courses en dépit de la conjoncture économique. En réponse à cette proposition, le conseil d'administration de Metro affirme que l'entreprise participe activement aux travaux du Bureau canadien de la concurrence. Toutefois, ce dernier déclare que le Canada a besoin d'une plus grande concurrence dans le secteur de l'épicerie qui est trop concentré, afin de maîtriser le prix du panier d'épicerie et ainsi protéger le bien-être des consommateurs. Notons que de telles allégations peuvent porter atteinte à la réputation de l'entreprise et pousser à la mise en place de nouvelles réglementations, ce qui augmenterait ensuite les risques réglementaires et financiers de l'entreprise. La production d'un rapport expliquant la façon dont l'entreprise atténue ces risques permettrait aux actionnaires de mieux comprendre comment elle gère et supervise les questions liées aux pratiques anticoncurrentielles. Après examen, nous constatons que cette proposition serait bénéfique pour les actionnaires et les consommateurs canadiens. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Cogeco Communications Inc. (TSE:CCA)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-01-11 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2023-11-30
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Mixte	IDENTIFIANT 19239C106

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

28815

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Colleen Abdoulah	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Audet.	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Arun Bajaj.	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary-Ann Bell.	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James C. Cherry.	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pippa Dunn.	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Joanne Fertman.	✓	✓
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philippe Jetté.	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Normand Legault.	✓	✗
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bernard Lord.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: Deloitte LLP.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Colleen Abdoulah	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Audet.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Arun Bajaj.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary-Ann Bell.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James C. Cherry.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pippa Dunn.	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Joanne Fertman.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philippe Jetté.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Normand Legault.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 01.10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bernard Lord.

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: Deloitte LLP.

**Proposeur : CA**

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

**Proposeur : CA**

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Bank Leumi le-Israel Ltd (LUMI)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-01-04 ,
PAYS Israël	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2023-12-06
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Extraordinaire	IDENTIFIANT M16043107

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

104339

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants: Shmuel Ben Zvi	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants: Shmuel Ben Zvi	✓	✓

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.